



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 01/12/2023	Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures trente,
Date d'affichage 14/12/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....18	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Geneviève DARGNAT, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON</p> <p>Absent(s) : Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN, Gerty EMBOULÉ, Nicolas POUZET et Maud THOURY</p>
Réf : 2023-080 Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 14/12/2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 14/12/2023 Le Maire, A. MOMON	<p>Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE</p>

Réf : 2023-080- **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des DIA signées depuis la séance du conseil du 9 novembre 2023

- DIA n°983 pour une parcelle d'une superficie totale de 609 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 135 m², sis Chemin des Sables, pour un montant de 330 000 € ;
- DIA n°984 pour une parcelle d'une superficie totale de 38 m², correspondant à une bande de terre, sis rue des Cars, pour un montant de 6 300 € ;
- DIA n°985 pour une parcelle d'une superficie totale de 340 m², correspondant à un terrain à bâtir, sis ZAC des Collinettes, pour un montant de 78 000 € ;
- DIA n°986 pour une parcelle d'une superficie totale de 16 875 m², correspondant à un local dans un bâtiment en copropriété (garage) d'une surface de 345 m², sis Moulin de Nanchon, pour un montant de 8000 € ;
- DIA n°2300040 pour une parcelle d'une superficie totale de 385 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 75.51 m², sis Rue Grande à La Celle, pour un montant de 169 000 € ;
- DIA n°2300041 pour une parcelle d'une superficie totale de 1126 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 135 m², sis Route de Valence, pour un montant de 295 000 €.

Le Conseil municipal prend acte de cette déclaration

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 14 décembre 2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE